CAPA DU 5 DECEMBRE 2016 RELATIVE A L'AVANCEMENT D'ECHELON

DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL

Déclaration commune SNETAA-FO / CGT VERSAILLES

Versailles, le 5 décembre 2016

Les organisations syndicales SNETAA-FO et CGT Educ'action de la CAPA des PLP réunie le 5 décembre 2016, constatent que le projet de refonte de l'évaluation des personnels reprend dans ses orientations, la philosophie de la réforme Chatel de mai 2012 : abandon de la note chiffrée annuelle pour y substituer le bilan professionnel et l'auto-évaluation, propices à toutes les dérives.

Plaçant les personnels en concurrence, l'évaluation n'apprécierait plus le travail des personnels sur la manière dont ils s'acquittent de leurs obligations réglementaires de service définies nationalement, mais sur des critères subjectifs et des exigences décidées localement. Les possibilités de recours en CAP seraient considérablement affaiblies.

Sous prétexte « d'accompagnement », les personnels pourraient se voir imposer par le chef d'établissement, l'inspecteur ou par le conseil pédagogique des formations-formatages au mépris de la liberté pédagogique.

Par ailleurs ces textes ne garantissent en aucune manière la possibilité d'un passage à la hors classe pour tous les agents avant leur départ en retraite. Cette soi-disant volonté de la ministre reste un vœu qui n'a pas été traduit en dispositions statutaires.

C'est pourquoi nous demandons le retrait du projet de réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.